

10-107-119



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 30.11.2010

Scanné le _____

+25 lettres de communes

Philippe Jobin
Député

Motion

« Assainissement du sol des installations de tir »

Développement

Déposée par Jakob Büchler (CEg, SG), l'initiative parlementaire vise à prolonger jusqu'en 2012, voire, selon le cas, jusqu'en 2020, le délai pour l'obtention de subventions fédérales pour l'assainissement des stands de tir. Selon la loi sur la protection de l'environnement en vigueur, des subventions sont octroyées s'il n'est plus tiré dans le sous-sol naturel après le 1^{er} novembre 2008, délai qui peut être respecté soit en mettant hors service les installations, soit en les équipant de pare-balles artificiels.

Le projet de loi prévoit de prolonger le délai pour l'octroi de subventions en faisant une distinction entre, d'une part, les buttes de tir situées dans une zone de protection des eaux souterraines où l'antimoine représente un danger considérable pour la santé et, d'autre part, celles qui sont situées dans des zones présentant un risque environnemental moindre. Dans les zones de protection des eaux, le délai est prolongé jusqu'en 2012; dans les autres zones, il est prolongé jusqu'en 2020.

C'est chose faite, puisque depuis le 17 décembre 2008, la loi fédérale est modifiée comme suit : l'assainissement des buttes de tir jusqu'au 31 décembre 2012 pour les sites situés dans une zone de protection des eaux souterraines; l'assainissement des buttes de tir jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cas des autres sites.

Les communes vaudoises, afin de respecter la loi se sont renseignées auprès des autorités du canton de Vaud pour se mettre en conformité. Les informations qui leurs ont été fournies se sont avérées lacunaires sur le plan financier. Il est très vite apparu que le coût des travaux était plus élevé que les montants fournis par le SESA.

L'assainissement du sol des stands de tir se chiffre de façon très hétérogène selon les sites. Les entraves sont multiples, comme par exemple l'accès aux buttes avec les camions, les chemins à faire pour évacuer la terre contaminée, les zones contaminées boisées et bien d'autres cas de figure, qui peuvent mettre les finances de nos communes dans des situations délicates.

Selon les chiffres du SESA, la décontamination par cible serait de 15 à 20'000.-, sans tenir compte des aléas mentionnés ci-dessus. Dans ce contexte, les communes vaudoises se sont tournées vers des entreprises professionnelles pour qu'elles puissent confirmer les montants, et faire des analyses précises sur le terrain. Il s'avère que les chiffres sont trop bas par cible en fonction des travaux effectifs.

La confédération n'octroie son soutien financier que si les communes respectent les mesures environnementales, économiques et tiennent compte de l'évolution technologique. Un forfait de 8000.- par cible pour les installations de 300 mètres et 40% pour les autres sites.

L'Etat de Vaud a bénéficié des installations pour différentes manifestations de tir, les communes ont dû mettre à disposition un terrain pour répondre à la demande de la Confédération afin d'effectuer les tirs obligatoires. Des emplois ont été créés ainsi que du travail donné à diverses entreprises, ce qui a généré des entrées d'argent pour le canton par des impôts.

Ce que je crains le plus, se sont les communes qui ne pourront pas faire face pour effectuer ces travaux par manque de finance, Qui paiera ?

Dans le cas où une commune ne se mettrait pas en ordre pour assainir, qui sera inquiété, la commune ou le canton ?

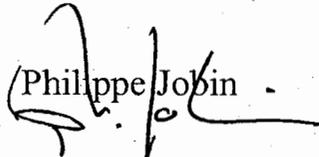
Conclusion

Je demande au Conseil d'Etat :

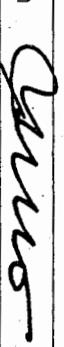
- de soutenir financièrement les communes pour l'assainissement du sol des stands de tir.
- d'assurer un subside cantonal vaudois pour l'assainissement des buttes de tir du même montant que celui de la Confédération, c'est-à-dire, un forfait de 8'000.- par cible lorsqu'il s'agit d'installations de tir à 300 mètres et de 40% pour les autres sites, le reste à charge des communes.

Souhaite développer et demande le renvoi au Conseil d'Etat

Echichens, le 29 novembre 2010


Philippe Jobin

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Doivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert 	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric 
Amaralle Cesia	Chappalay Albert	Durussel José 
Amstein Claudine	Chappuis Laurent 	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier 
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle 	Favrod Pierre-Alain 
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc 	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien 	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric 	Courdesse Régis 	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André 	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottiang-Pittet Jaqueline 	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François 	Despot Fabienne 	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Devaud Grégory	Grognoz Frédéric
Buffat Michaël 	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre		Meyer Roxanne		Rochat Nicolas
Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rostan Jacqueline
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Roulet Catherine
Haury Jacques-André		Monod Alain		Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele		Savary Marianne
Jaquier Rémy		Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe		Nicolet Jacques		Schwaar Valérie
Jungclauss Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwab Claude
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Sonnay Eric
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André		Venizelos Vassilis
Manzini Pascale		Poncet Gabriel		Villa Sylvie
Marendaz André		Randin Philippe		Volet Pierre
Martinet Philippe		Rapaz Pierre-Yves		Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas		Rau Michel		Walther Eric
Mayor Olivier		Reichen Gil		Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta		Renaud Michel		Wehrli Laurent
Melly Serge		Rey-Marion Ailette		Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain		Reymond Philippe		Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice		Rithener Christiane		Zwahlen Pierre



Commune de Bursins

Municipalité

Place du Soleil – 1183 Bursins

Tél : 021 824 14 53 – Fax : 021 824 27 62

e-mail : greffe@bursins.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Bursins, le 22 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement du sol du site de Bursins, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour nos communes et que la subvention fédérale prévue est insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

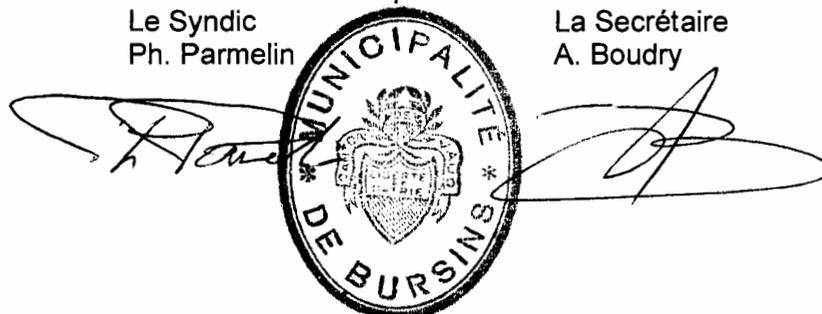
En vous souhaitant bonne réception de ce qui précède, nous vous adressons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Les communes partenaires de la ligne de tir de Bursins

Au nom de la Municipalité de Bursins

Le Syndic
Ph. Parmelin

La Secrétaire
A. Boudry



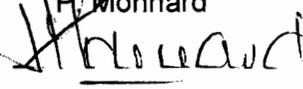
Au nom de la Municipalité de Begnins
Le Syndic
A. Nicolas

Le Secrétaire
A. Cavin



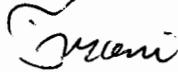
Au nom de la Municipalité de Bursinel
Le Syndic
P. Burnier

La Secrétaire
P. Monnard



Au nom de la Municipalité de Dully
Le Syndic
F. Mani

La Secrétaire
I. Blanchard



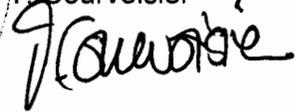
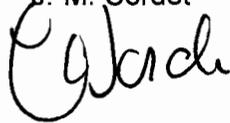
Au nom de la Municipalité de Gilly
Le Syndic
D. Dumartheray

La Secrétaire
F. Pellet



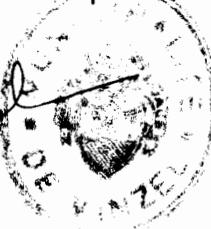
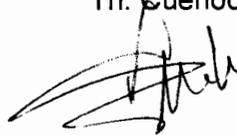
Au nom de la Municipalité de Luins
Le Syndic
J.-M. Sordet

La Secrétaire
T. Courvoisier



Au nom de la Municipalité de Vinzel
Le Syndic
Th. Guénod

La Secrétaire
I. Streiff





Le Sentier, le 24 novembre 2010

MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35

E-mail: municipalite@chenit.ch

Monsieur
Philippe JOBIN
Député
Rue du Dauphin 1
1112 ECHICHENS

PAR/ts/3550

Assainissement des buttes des installations de tir

Monsieur le Député,

En relation avec l'objet cité en référence, nous vous informons que la Commune du Chenit doit assainir deux installations et que, rien que pour les investigations préalables, elle a engagé Fr. 28'000.-- pour les honoraires d'un bureau spécialisé. Elle n'est pas encore en possession du coût des travaux d'assainissement, mais le montant précité laisse augurer d'une facture salée.

Aussi, compte tenu de ce qui précède, notre Municipalité ne peut que soutenir la motion que vous allez déposer au Grand Conseil, en vue d'obtenir une participation substantielle de la Confédération et du Canton.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre intervention et vous prions d'agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire


Jeannine RAINAUD


Pierre-André REYMOND





Municipalité de et à
1329 BRETONNIERES
Tél. 024.453.17.45
Fax 024.453.17.44

E-mail : bretonnieres@bluewin.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Bretonnières, le 19 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Veillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
F. Berthoud

La Secrétaire
P. Porchet



Municipalité de Moiry
1148 Moiry
E-mail : moiry.vd@bluewin.ch
www.moiry.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Moiry, le 18 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :



Chavannes-le-Chêne, le 25 novembre 2010



MUNICIPALITÉ
DE
Chavannes-le-Chêne

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin
1112 Echichens

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à votre prise de position et à l'interpellation faite au Conseil d'Etat en avril de cette année, et partageons entièrement vos propos.

Nous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants qui vont mettre en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue à cet effet est largement insuffisante.

Pour quelles raisons la facture reviendrait essentiellement aux communes qui ont dû mettre à disposition un terrain, pour répondre à la demande de la Confédération, afin d'effectuer des tirs obligatoires et par la même occasion permettre à l'Etat d'en profiter pour différentes manifestations de tirs ?

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

En vous remerciant par avance pour votre engagement envers les communes, nous vous adressons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

F. Marmier

La Secrétaire

N. Mercier





MUNICIPALITÉ DE BETTENS

Bettens, le 26 novembre 2010

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune, qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

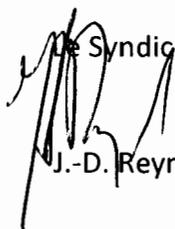
Notre commune possède une ligne de tir qui nous permet de nous acquitter de nos obligations militaires. Une convention nous unit avec les communes de Bournens, Boussens, Mex, Sullens et Villars-Ste-Croix pour l'utilisation et l'entretien de ces installations.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA, une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective. Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès à créer sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède notre commune, ainsi que les cinq communes susmentionnées, signataires de la convention, soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Veuillez agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J.-D. Reymond



La Secrétaire :

M.-C. Fontannaz

Copie : Communes de Bournens, Boussens, Mex, Sullens, Villars-Ste-Croix



MUNICIPALITÉ
1425 ONNENS VD

Onnens, le 26 novembre 2010

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Par la présente, nous vous informons que nous soutenons la motion mentionnée ci-dessus déposée au Grand Conseil.

Nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Portner



La Secrétaire

R.-M. Lehmann



MUNICIPALITÉ
DE
LIGNEROLLE

Tél. 024 441 94 09
Fax 024 441 94 11

lignerolle@bluewin.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Lignerolle, le 24 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune, qui mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA, une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :


Jean-Claude Nicod



La secrétaire :


Nicole Steiner



Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Moiry, le 18 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

D. Hoisib



Dutail



COMMUNE DE POLIEZ-PITTET Municipalité

Administration communale
Rue du Village 3
1041 Poliez-Pittet
☎ 021 881.33.51
📠 021 881.33.55
✉ commune@poliez-pittet.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Poliez-Pittet, le 23 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et vous adressons, Monsieur le Député Philippe Jobin, nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic
Serge Savoy

La secrétaire
Tania Giordano



1424 Champagne, le 22 novembre 2010

**MUNICIPALITÉ
DE
CHAMPAGNE**

GREFFE MUNICIPAL
Rue du Village 1
Tél. 024 436 04 20 Fax 024 436 04 22
e-mail: champagne@champagne.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Municipalité /ic

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement du sol de nos buttes de tir, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés;
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune, qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « Assainissement du sol des installations de tir ».

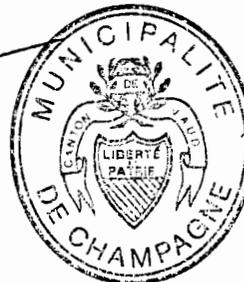
Nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :

la secrétaire :

M.-A. Cornu



I. Cruchet



Monsieur Philippe JOBIN
Député
Rue Dauphin 1
1112 ECHICHENS

Saint-Cergue, le 23 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir de Basse-Ruche

Monsieur le Député,

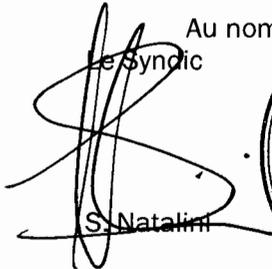
Par la présente, nous faisons suite à la lettre du Canton nous imposant des travaux d'assainissement du sol de nos installations de tir.

Ces travaux vont engendrés des coûts très importants pour notre Commune alors que la subvention fédérale prévue est très insuffisante. De plus des frais inhérents à ces travaux n'ont pas été pris en considération dans ces calculs.

La Municipalité, dans sa séance du 22 novembre 2010, a décidé de soutenir votre motion « Assainissement du sol des installations de tir » déposée au Grand Conseil.

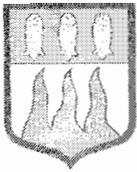
Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  S. Natalini

La Secrétaire  F. Vol





MUNICIPALITE
DE
CUARNY

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Cuarny, le 22 novembre 2010

N.réf. : JMB-np

Concerne : assainissement du sol des installations de tir

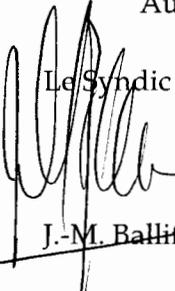
Monsieur le Député,

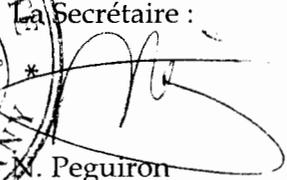
Nous nous référons aux directives relatives à l'assainissement de notre ancienne ciberie, et vous informons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune qui mettent en difficulté nos finances communales, alors que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Nous soutenons donc votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Dans l'espoir qu'une suite favorable pourra être donnée à dite motion, nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de notre considération distinguée.

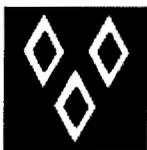
Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  J.-M. Ballif

Le Secrétaire :  N. Peguiron



Administration communale - Rue du Couchant 4 - 1404 Cuarny
Tél.: 024/420.16.10 - Fax : 024/420.16.11 - E-mail : greffe@cuarny.ch
Horaire d'ouverture : lundi 10h – 11h et 19h 30 – 20h



Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Daillens, le 18 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Au nom de la Municipalité de Daillens

Au nom de la Municipalité de Penthaz

Le Syndic : La Secrétaire :

Le Syndic La Secrétaire :







MUNICIPALITÉ
PENTHAZ

Rue du Vieux-Collège 7
Case postale 49
1303 Penthaz

Monsieur le Député
Philippe JOBIN
Rue du Dauphin 1
1112 ECHICHENS

N. réf : 11.020

Penthaz, le 22 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

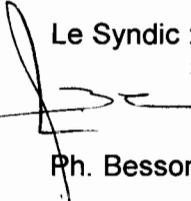
Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune qui mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective. Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède, nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre parfaite considération.

POUR LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  La secrétaire : 

Ph. Besson M. Goy-Bommottet





MUNICIPALITÉ
DE
1325 VAULION

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Vaullion, le 22 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

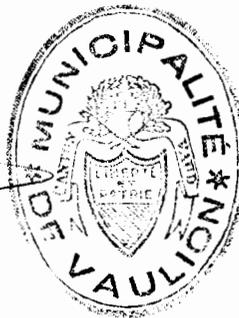
Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
C. Languetin



La Secrétaire
V. Meyer





DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1

1112 Echichens

Réf. GG/jr

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement du sol de la zone des buts des stands de tir, à Moiry, en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune et qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

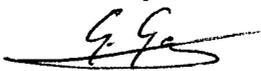
Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

Avec nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Gabriel GAY



Le Secrétaire :


Jacky REYMOND



MUNICIPALITE
Administration communale
Rte de L'Isle 2 - 1148 Cuarnens
tél. 021 864 56 96 - fax 021 864 56 40
www.cuarnens.ch
greffe@cuarnens.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Cuarnens, le 23 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député Philippe Jobin,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune, qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député Philippe Jobin, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

M. Delacretaz



La secrétaire :

A.-C. Baud

Heures d'ouverture :

Lundi de 17h30 à 18h30 - mardi et vendredi de 09h00 à 11h00 - et sur rendez-vous



Dommartin



Montaubion-
Chardonney



Peney-le-Jorat



Villars-Mendraz

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

le 23 novembre 2010

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement de notre sol, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, Députés
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour nos communes et qu'ils mettent en grande difficulté les finances communales. La subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « **Assainissement du sol des installations de tir** ».

./.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité de Dommartin

Le Syndic
Michel Délessert



La Secrétaire
Véronique Curchod



Au nom de la Municipalité de Montaubion-Chardonney

Le Syndic
Philippe Schertenleib



La Secrétaire
Isabelle Robert



Au nom de la Municipalité de Peney-le-Jorat

Le Syndic
Marc Ducret



La Secrétaire
Laurence Cherpillod



Au nom de la Municipalité de Villars-Mendraz

Le Syndic
François Cornu



La Secrétaire
Nicole Bœuf





1436 Chamblon, le 23^r novembre 2010

MUNICIPALITE
de

CHAMBLON

Rue du Village 1
☎ 024/445 35 75
Fax 024/445 35 81
adm.chamblon@vtx.ch

Monsieur
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Assainissement du sol des installations de tir

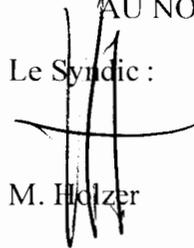
Monsieur le Député,

Par la présente, nous vous informons que notre Municipalité, dans sa séance du 22 courant, a décidé de soutenir la motion que vous allez déposer concernant l'objet cité sous rubrique.

Tout en restant à votre disposition, nous vous présentons, Monsieur le Député, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


M. Holzer

La secrétaire a.i. :


M. Grobet





Grandevent, le 23 novembre 2010

MUNICIPALITÉ DE
1421 GRANDEVENT
Tél. 024 436 10 13
Fax 024 436 27 06
grandevent@bluewin.ch

Monsieur le Député
Philippe Jobin
Rue du Dauphin 1
1112 Echichens

Assainissement du sol des installations de tir

Monsieur le Député,

Nous nous référons à la séance du 17 novembre écoulé, relative aux problèmes dus à l'assainissement du sol de nos buttes de tir, qui s'est déroulée à Moiry en présence de :

- Messieurs Philippe Jobin et Pierre Grandjean, députés;
- Plusieurs communes situées dans les différents secteurs de protection des eaux.

Nous vous confirmons que cet assainissement entraîne des coûts très importants pour notre commune, qu'ils mettent en grande difficulté nos finances communales et que la subvention fédérale prévue est bien insuffisante.

Lors de la séance organisée en mai 2009 par le SESA une évaluation nous avait été donnée qui n'est absolument pas la réalité effective.

Les frais engendrés par l'évacuation des matériaux pollués, les transports ainsi que les accès sur nos différents sites n'ont pas été pris en considération.

Au vu de ce qui précède nous soutenons votre motion déposée au Grand Conseil dont le titre est « Assainissement du sol des installations de tir ».

Nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
C.-A. Briod

La secrétaire
M. Margot